Envoyé en préfecture le 07/03/2025
Reçu en préfecture le 07/03/2025
Publié le
ID : 059-265901223-20250224-25_025-DE

Délibération n° 25-025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du
24 février 2025

Secrétaire de séance
Madame Virginie WIART.

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février à 14 heures
Le centre communal d'action sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame WIART Virginie.
En suite de convocation en date du 10 février 2025.

Objet de la délibération
Modification de la délibération n° 23-079 du 26 juin 2023 – Immobilier terroir de Fontaine-Notre-Dame
Aliénation des parcelles ZO 37 et ZP 14 au profit de Monsieur BUIRETTE Pascal.

Effectif en exercice : 17
Effectif présent : 12
Effectif votant : 13

Présent(s) : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mme Sylviane Liénart, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mr Michel Mauprivez, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mr Alain Delevallée.

Absents, excusés, représentés : Mr François-Xavier Villain, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie Labadens, Mme Brigitte Bracq, **Mme Sabine Cagnard donne procuration à Mme Dominique Cardon.**

Par délibération n° 23-079 du 26 juin 2023, le Conseil d'Administration avait accepté avec 13 voix pour et une voix contre la vente de la parcelle de terre cadastrée ZO 37 de 1h 40a 51ca sis Lieu-dit « Au Chemin de Sainte Olle » sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame **au prix de 9 133.00€ soit 6 500.00€ l'hectare,** de la parcelle de terre cadastrée ZP 14 de 3h 18a 62ca sis Lieu-dit « Au Chemin de Sainte Olle » sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame **au prix de 21 000.00€ soit 6 500.00€ l'hectare,** au profit de Monsieur BUIRETTE Pascal.

Suite à une erreur matérielle, il y a lieu de modifier la délibération n° 23-079 du 26 juin 2023 comme suit en gras :

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire, sur les terroirs de :

- Fontaine-Notre-Dame de la parcelle de terre cadastrée ZO 37 de 1h 40a 51ca sis Lieu-dit « Au Chemin de Sainte Olle » (59400).

Envoyé en préfecture le 07/03/2025
Reçu en préfecture le 07/03/2025
Publié le
ID : 059-265901223-20250224-25_025-DE

- Fontaine-Notre-Dame de la parcelle de terre cadastrée ZP 14 de 3h 18a 62ca sis Lieu-dit « Au Chemin de Sainte Olle » (59400).

Cultivées par Monsieur BUIRETTE Pascal domicilié, 119 Route de Bapaume à Fontaine-Notre-Dame (59400).
Monsieur BUIRETTE Pascal souhaite acquérir les parcelles en question au prix de :

- **9 800.00€ soit 6 975.00€** l'hectare pour la parcelle cadastrée ZO 37 de 1h 40a 51ca sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame.
- **22 300.00€ soit 6 999.00€** l'hectare pour la parcelle cadastrée ZP 14 de 3h 18a 62ca sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré avec 13 voix pour et une voix contre :

- Accepte les ventes à Monsieur BUIRETTE Pascal des parcelles :
  - ZO 37 de 1h 40a 51ca sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame au prix total de **9 800.00€ (neuf mille huit cent euros).**
  - ZP 14 de 3h 18a 62ca sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame au prix total de **22 300.00€ (vingt deux mille trois cent euros).**

- Décide que tous les frais, droits et honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

- Dit que le fermage concernant les parcelles en question cessera d'être dû à compter de la date de signature des actes de vente.

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom du CCAS, les actes de vente et tous documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Les membres du Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDENT

D'accepter la modification de la délibération n° 23-079 du 26 juin 2023 d'aliénation de la parcelle cadastrée ZO 37 de 1h 40a 51ca sis Lieu-dit « Au Chemin de Sainte Olle » sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame au prix de 9 800.00€ (neuf mille huit cent euros) soit 6 975.00€ l'hectare, de la parcelle cadastrée ZP 14 de 3h 18a 62ca sis Lieu-dit « Au Chemin de Sainte Olle » sur le terroir de Fontaine-Notre-Dame au prix de 22 300.00€ (vingt deux mille trois cent euros) soit 6 999.00€ l'hectare au profit de Monsieur BUIRETTE Pascal domicilié, 119 Route de Bapaume à Fontaine-Notre-Dame (59400).

De dire que les autres points de la délibération précitées restent inchangés

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
59400 CAMBRAI